

## PROCES-VERBAL

# REUNION COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

Du mardi 22 février 2022 à 13h30 à St Lô

### PRESENTS :

- M. Pierrick MARTIN                      Directeur Général
- Mme Stéphanie RIVET                    Directrice des Ressources Humaines

### **Membres Titulaires :**

- Mme Edwige AMIOT
- Mme Véronique BLIN
- Mme Anne GLENAT
- Mme Floriane ROUSSEL remplaçante de Mme FOUIN

### ABSENTS EXCUSÉS :

- Mme Anne Marie FOUIN                Membre titulaire
- M. Didier MORISSET                      Président du CSE

*La séance est ouverte par M. MARTIN à 13h30.*

#### 1. Approbation du procès-verbal de la réunion CSE du 7 décembre 2021 et du CSE extraordinaire du 5 janvier 2022.

Le procès-verbal du 7 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité des membres titulaires présents. Le procès-verbal du 5 janvier 2022 est approuvé avec une abstention.

#### 2. Information(s) de l'employeur

##### a. Mise en conformité des régimes de prévoyance et frais de santé

A la suite du changement de dénomination sociale, Mme Stéphanie RIVET remet les documents aux membres du CSE. Pas de changement par rapport aux précédents.

##### b. Avenant PERCOL 2022

Après lecture de l'avenant PER COL (plan d'épargne retraite d'entreprise collectif) du SIST Ouest Normandie par Mme Stéphanie Rivet.

- × Votes favorables : 4
- × Votes défavorables : 0
- × Abstentions : 0

L'avenant au PER COL du SIST Ouest Normandie est donc adopté à la majorité des membres titulaires présents du comité.

##### c. Réforme :

En attente des décrets. Le 1<sup>er</sup> avril 2022, un nouveau conseil d'administration et une nouvelle gouvernance seront nommés.

- Un président représentant employeur
- Un vice-président représentant salarié

- Une secrétaire représentant employeur
- Un trésorier représentant salarié

La 1<sup>ère</sup> Assemblée générale a eu lieu le 21 février 2022 et la seconde aura lieu le 14 mars 2022.

### 3. Information(s) et indicateurs RH

#### **Mouvement de personnel :**

- Effectifs au 31/01/2022 : 197

Mouvements sur la période :

⇒ Sorties :

○ **Décembre :**

- Deux IDEST à Coutances et Cherbourg en CDD
- Une assistante d'équipe Santé travail à Avranches en CDD

⇒ Entrées :

○ **Décembre :**

- Une IDEST à Cherbourg en CDD

⇒ Entrées :

○ **Janvier :**

- Intégration de 23 salariés sur le centre de Vire et 14 salariés sur le centre de Flers
- Deux IDEST à Cherbourg en CDI ou CDD
- Une assistante d'équipe Santé travail à Cherbourg en CDI
- Une IDEST à St Lô en CDI
- Une responsable IPRP/AST sur St Lô en CDD
- Une Agent d'accueil à Avranches en CDI

⇒ **Postes à pouvoir :**

- Un poste d'IDEST à Coutances à temps complet
- Un renfort responsable secteur à Cherbourg

⇒ **En cours de recrutement :**

- Une assistante d'équipe Santé travail à Granville
- Un conseiller en prévention sur Cherbourg
- Un psychologue sur Vire et Flers
- Médecins
- Une Assistante de service social pour le bocage

⇒ **Arrivées en prévision sur l'année 2022 :**

- 21 février 2022 Dr Chaplet Médecin collaborateur
- 1 mars 2022 responsable des services généraux
- 4 mars 2022 Dr Guilbet sur Vire
- 1 mars 2022 une assistante d'équipe Santé travail pour le Dr Mahier
- 1 avril 2022 Dr Letourneur médecin collaborateur à Cherbourg

#### 4. Expressions collectives et individuelles des salariés

- a. Dans le cadre des spécialisations à partir du 1<sup>er</sup> avril 2022 pour les médecins, la signature d'un dédit de formation sera-t-elle demandée ?

Nous sommes dans l'attente de la publication des décrets, cela dépendra de ce que nous imposera les textes.

- b. Réflexion entre les membres du CSE et la direction sur les modalités de la journée de solidarité.

La Direction adressera prochainement au personnel une note relative aux modalités donnant suite à la discussion avec les membres du CSE.

- c. L'an passé, les cotisations au conseil de l'ordre médecin et infirmier ont été remboursées. Cela est-il prévu cette année ?

Oui.

- d. À la suite de la crise sanitaire, certains secteurs ont été augmentés, ainsi que le SMIC quant au pouvoir d'achat il a diminué. Une augmentation est-elle envisagée pour les métiers de la santé au travail ?

Les discussions au niveau national avancent, nous sommes en attente du positionnement des syndicats. Le personnel de SIST ON sera informé sur la Revalorisation des Rémunérations Minimales annuelles Garanties dès que les négociations auront été signées.

M. MARTIN indique que les Services de Santé au Travail ne sont pas concernés par le Ségur de la Santé.

- e. Dans le cadre de la fusion absorption ASTB, une autonomie juridique de l'établissement a-t-elle été conservée ?

A compter du 1er janvier 2022, l'entité ASTB est dissoute de par la fusion absorption. De ce fait, le CSE n'existe plus.

- f. Le protocole d'évènement grave peut-il être rediffusé aux équipes et aux agents d'accueil et présenté en systématique aux nouveaux arrivants ?

Oui, les responsables de secteur vont rediffuser le protocole prochainement.

- g. Les offres du CSE sont peu pratiques à utiliser. Serait-il possible d'avoir des chèques vacances ?

Mme AMIOT répond qu'en octobre 2018, les membres du CE ont proposé la mise en place des chèques vacances sous certaines conditions. Des frais de gestion de 295€, des frais de port de 36€ étaient à prévoir pour la mise en place et seulement 18 salariés étaient intéressés.

Ci-dessous la conclusion des membres du CE lors de la réunion CE du 19 octobre 2018.

« Madame AMIOT indique que seules 18 personnes ont finalement confirmé leur souhait de bénéficier de chèques vacances. Compte tenu du faible effectif intéressé et des frais que représente la mise en place de chèques vacances, le projet est abandonné. »

Concernant l'accès au site internet du CSE via advanGO, Mme AMIOT propose de mettre en place une affiche explicative pour la connexion et l'utilisation du site.

**h. Afin d'étoffer les offres sur les différents secteurs, est-ce que l'on pourrait démarcher nous-même ?**

Pour démarcher auprès de partenaires il faut être membre du CSE. Toutefois si un salarié a une proposition de partenariat, il peut nous faire parvenir les coordonnées et un membre se déplacera afin de voir les modalités du partenariat.

A ce jour le CSE est en lien avec quelques partenaires locaux (cinémas, piscines, guide de zoé, cité de la mer...), et cinq chaînes de camping. En parallèle le site internet du CSE (advanGO) propose de nombreuses réductions sur différents thèmes.

L'ordre du jour étant épuisé le Président clôture la séance à 16h17.

Le Président  
Didier MORISSET

Bo



Le 22 février 2022  
La secrétaire du CSE  
Véronique BLIN



La prochaine réunion est fixée le **25 avril 2022 à 9h30 à Vire**